

# COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

## BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 47 - DÉCEMBRE 1992



### Vœux du Président

*On me permettra précisément de remercier ici chaleureusement le dévouement des membres du Bureau qui assurent les permanences du mardi, préparent les sorties, gèrent le budget, etc., activités qui ne sont pas toutes ennuyeuses, certes, mais dont quelques-unes se révèlent tout de même lourdes. Le Comité de Sauvegarde fonctionne grâce à eux, chacun doit en avoir bien conscience.*

*Je dois remercier aussi la Municipalité pour la subvention qu'elle a accordée au Comité pour 1992 et dont nous avons bon espoir qu'elle sera renouvelée en 1993. Mais il me faut malheureusement constater que du côté de la Mairie la préoccupation du patrimoine s'estompe quelque peu, ou tout au moins le souci de concertation à son sujet. La commission mixte créée en 1984 à cet effet se réunissait tous les deux mois sous la présidence de Messieurs Bertrand et Saul-Guibert. Là, nous étions informés des projets en cours d'élaboration, nous pouvions réfléchir, donner un avis, infléchir une action projetée ; nous pouvions aussi soulever les problèmes qui nous paraissaient se poser. Une meilleure compréhension mutuelle, une connaissance des dossiers tenue à jour donnait à ces séances un esprit constructif très sympathique. Je ne saurais trop regretter le quasi abandon de cette instance pourtant si nécessaire. L'année 1992 n'aura vu qu'une seule réunion de la commission, malgré la demande formulée par plusieurs (dont je suis) d'une fréquence plus grande. Je ne saurais donner les raisons de ce changement, je ne fais que constater objectivement les faits et les déplorer. Faisons là aussi des vœux pour que le rythme ancien reprenne au plus vite.*

*Il semble qu'année après année le temps s'accélère et l'approche du changement de millésime suscite un étonnement incrédule accompagné d'un "déjà ! Est-ce possible ?" Il me semble avoir achevé hier de vous présenter des souhaits pour 1992 et voici que 1993 pointe son nez. Eh bien ! Prenons le temps comme il vient, et s'il passe trop vite, qu'au moins il vous soit propice et agréable. Je forme pour tous nos adhérents des vœux de bonheur et de bonne santé, de joies familiales et de découvertes passionnantes dans notre patrimoine dauphinois. Je voudrais bien aussi que 1993 voit un regain d'activité de notre Comité, notamment par la manifestation d'une vocation présidentielle qui viendrait remplacer la mienne quelque peu essoufflée après 22 ans de fonction ! La vocation aussi de personnes dévouées qui pourraient seconder notre secrétaire général et notre trésorière (non moins générale). Il serait grand temps de préparer le renouvellement de notre équipe et il y a certainement parmi vous des trésors de compétence et de dévouement qu'il faut manifester !*

Robert BORNECQUE

# Action de la COREPHAE en Isère

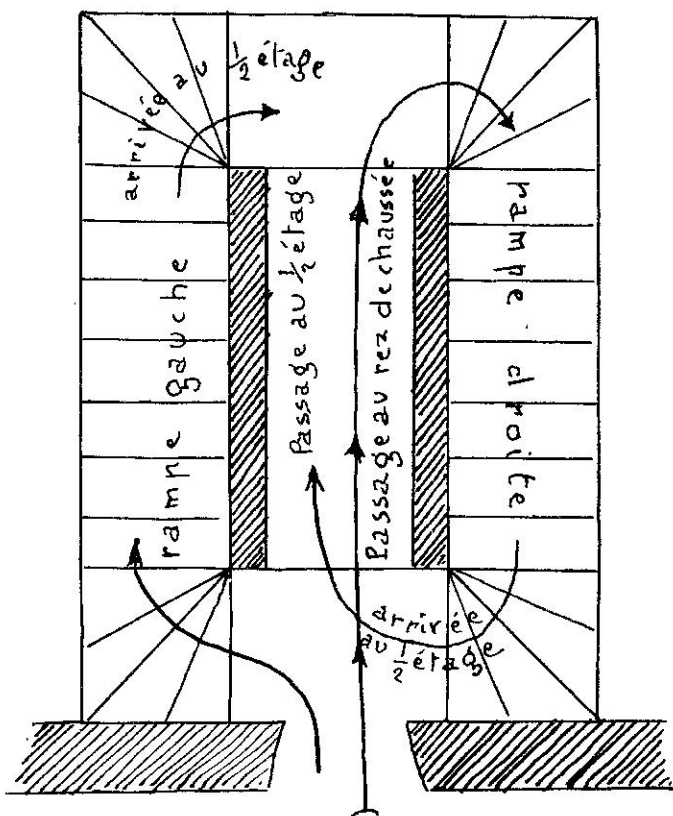
La COREPHAE Rhône-Alpes s'est réunie à Lyon le jeudi 19 novembre dernier. Vous savez que ce sigle se déchiffre : COMmission REgionale pour le Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnographique. En clair, il s'agit de discuter, puis de voter sur une série de dossiers, en accordant ou en refusant l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, ou en demandant à la Commission Supérieure (nationale) le classement pour les cas les plus remarquables. Or, précisément la COREPHAE vient de voter l'inscription avec demande de classement pour la maison forte de Bellegarde à Chassigneu, qui a fait l'objet d'une visite du Comité en juin dernier, sous la direction du Général Rouquet. Je peux ajouter quelques précisions à ce qui a été écrit excellemment ici même. Une photo ancienne montre les deux tourelles de façades (anciennement échauguettes) coiffées de dômes à l'impériale assez allongés, dont les matériaux sont entreposés en partie dans les tours elles-mêmes. Une restauration semble donc possible. L'escalier à double révolution est remarquable par sa conception et d'une rare originalité. Le noyau central est dédoublé, laissant un passage à chaque étage et demi-étage. Les deux rampes, partant à chacune des extrémités du passage au rez-de-chaussée, arrivent au palier de demi-étage au-dessus du départ de l'autre. Et ainsi de suite (mais la deuxième rampe cesse après le premier étage). Cette disposition est non seulement curieuse, voire amusante, mais elle offre une grande commodité d'emploi. Le principe est le même, avec la communication médiane en plus, qu'à la célèbre vis centrale du château de Chambord, due peut-être à Léonard de Vinci.

Cette maison forte a traversé la Révolution sans encombre car elle était devenue une ferme et n'excita pas la vindicte paysanne lors de la Grande Peur de juillet 1789. Malgré des dégradations dues à un entretien insuffisant, le bâtiment et son contenu sont parvenus jusqu'à nous dans un très bel état d'authenticité (fenêtres, cheminées, battants de portes, etc.). Il est facile de le vérifier, car nous possédons deux inventaires du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles extrêmement précis puisqu'ils vont jusqu'à indiquer le nombre de clous manquant à la porte d'entrée (qui existe toujours, avec quelques clous en moins !). La charpente a été refaite au XVIII<sup>e</sup> siècle en un seul volume, simplifiant la couverture d'origine qui s'articulait sur deux axes.

La même protection a été demandée pour une grange au lieudit Guillolet, sur la commune de Saint-Georges-d'Espéranche. Ce bâtiment agricole appartient à une vaste famille d'édifices du même type qui, pour une bonne part, étaient des dépendances de l'abbaye de Bonnevaux, près de Saint-Jean-de-Bourney. La disparition quasi totale de ce monastère cistercien ne doit pas faire oublier son rôle considérable dans la mise en valeur de la région. Le modèle de grange, utilisé sans doute depuis le Moyen Age, bien adapté à ses fonctions et facile à construire, connut un grand succès (une centaine d'exemplaires ont été repertoriés). Celle de Guillolet peut être datée avec précision. La dendrochronologie (analyse des auréoles annuelles du bois de la charpente) propose le printemps 1512. Or, on trouve aux archives de l'Isère une autorisation de coupe de bois dans les forêts de blache en l'année 1510, qui pourrait fort bien se rapporter à un abattage effectué deux ans plus tard.

Le plan de cette grange est rectangulaire. Les deux grands côtés sont formés par un mur qui superpose à un soubassement de galets et de rangs de briques une paroi en pisé. L'espace ainsi délimité est divisé en trois nefs par deux files de poteaux posés sur des plots de pierre. Les fermes (éléments transversaux) et le contreventement (éléments longitudinaux) donnent une charpente puissante et belle et en même temps facile à démonter pour des réparations ou transformations éventuelles. Le toit, couvert de tuiles canal méditerranéennes, offre une faible pente et se termine par une croupe sur chaque façade. L'air circule largement puisqu'aucune paroi ne masque les deux extrémités. A l'intérieur, des cloisons tendues entre des poteaux peuvent déterminer des locaux à usages variés, surtout dans les bas-côtés.

Un troisième édifice a retenu notre attention, certes très différent des deux autres : l'église Notre-Dame Réconciliatrice de Grenoble. Ouverte sur la rue Joseph Chanrion, cette église s'intègre à un immeuble construit en 1875 sur décision de l'évêque de Grenoble, pour abriter le scolasticat de la congrégation de Notre-Dame de La Salette (fondée en 1852) et une chapelle, devenue aujourd'hui église paroissiale. On ne connaît pas le nom de l'architecte qui a cependant fait preuve de bonnes connaissances techniques. Sur un sous-sol qui abrite une crypte s'élève la chapelle, surmontée à son tour par deux étages d'habitation. Les murs sont en ciment moulé, une technique très employée à Grenoble à cette époque (pensons à la Casamaure ou à l'ancienne façade de la cathédrale). Et le style "mauresque" qui s'exprime notamment par les arcs outrepassés des ouvertures se rattache à une mode orientalisante qu'on retrouve également à la Casamaure. La



Entrée  
Principe de l'escalier à double révolution et communication centrale (Plan)



structure intérieure de la chapelle. d'une grande légèreté, est métallique. Deux files de poteaux très minces la divisent en trois nefs, avec une tribune sur une partie des bas-côtés. C'est comme témoignage de ces techniques et de ce goût d'une époque que l'on peut souhaiter voir préserver cette chapelle. Mais l'ensemble a donné des signes de faiblesse et exige des aménagements pour un renfort général. Vous voyez alors le problème soulevé. Si l'on habille les piliers (dans du béton par exemple) l'intérêt technique de l'édifice disparaît et l'inscription n'a plus aucun sens. Mais on ne peut pas non plus empêcher des travaux qui sont impérativement prescrits au nom de la sécurité ! La décision d'inscription qui a finalement été votée a pour objet de demander aux architectes de faire un effort d'imagination et de trouver les solutions les plus discrètes possibles, de façon à conserver au mieux le dispositif initial qui seul présente de l'intérêt. Si cela s'avère impossible, un vote de la COREPHAE peut demander le déclassement de l'immeuble.

Quatrième ensemble situé dans l'Isère et traité durant la séance de novembre de la COREPHAE, l'ancienne distillerie des Chartreux à Fourvoirie. Le nom de lieu vient de "forata via" la route percée par les Chartreux pour accéder au désert. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, devant le succès de leur liqueur, les moines décidèrent de libérer la pharmacie de l'abbaye et construisirent des bâtiments considérables à Fourvoirie, sur la rive gauche du Guiers Mort. Quelques mètres en amont, sur la rive droite, se trouvaient des forges et un laminoir en déclin.

Ainsi une activité remplaçait l'autre. Une ligne de chemin de fer à voie étroite permettait de charger sur place les caisses de bouteilles et d'en assurer le transport en quantité à prix modique. En 1901, la distillerie avec tous ses bâtiments : salle des alambics, caves, locaux de conditionnement, hall de chargement, etc., devinrent propriété de l'Etat. La fabrication se poursuivit, mais on cessa d'entretenir le réseau de drainage des pentes situées en dessus. En novembre 1935, à la suite de fortes pluies, un glissement de terrain écrasa une partie des bâtiments. La production fut transférée à Voiron où l'on peut contempler encore les anciens alambics de cuivre aux magnifiques couleurs (les nouveaux évoluent plutôt une raffinerie de pétrole !). On abandonna les lieux, y compris les bâtiments qui n'avaient pas été touchés. Le temps accomplit son œuvre, les charpentes s'effondrèrent, la végétation couvrit les amas de ruines. Un dégagement, puis une restauration des toitures s'imposent là où c'est possible. Les caves aux voûtes magnifiques, la salle des alambics, les magasins constituent de belles pages d'architecture et rappellent un épisode de la vie économique de la Chartreuse qui succéda à la grande époque de la métallurgie. A proximité, le pont des forges (1753) et les ateliers de laminage complètent le tableau. Il serait dommage de laisser disparaître ces témoins de l'histoire de la Chartreuse. Le classement des bâtiments encore debout et l'inscription des ruines ont été votés.

Robert BORNECQUE

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

est fixée au **MERCREDI 17 FÉVRIER 1993 à 17 heures**

Salle des Concerts - Passage place Saint-André

Nous comptons sur la présence de nombreux adhérents.

**Que ceux qui seraient malencontreusement empêchés nous adressent une procuration**

### PROCURATION

Je soussigné ..... , membre du Comité de Sauvegarde  
 du Vieux Grenoble, demeurant .....  
 donne pouvoir pour me représenter au vote en mes lieu et place à M. ....  
 à l'Assemblée générale du 17 février 1993. Signature

# Comptes rendus d'activités

## A PROPOS DE CHARAVINES

Nous devons à nos adhérents quelques explications sur l'accueil qui nous a été réservé à notre arrivée à Charavines le samedi 24 octobre dernier. La surprise marquée par la personne qui, nous recevant, a déclaré que nous n'étions pas attendus, suscite ma stupéfaction. Notre venue avait été organisée par téléphone un mois à l'avance, le programme établi en concertation avec la secrétaire et le tout dûment inscrit, du moins nous l'assura-t-on, sur le registre ad hoc. Confirmant cet accord, un paquet de dépliants destinés à nos voyageurs (à qui on les distribua), m'est parvenu quelques jours après. Que notre arrivée passe alors pour inattendue, que le programme de visite ne soit pas respecté, voilà des contretemps que je déplore, mais qui, vous le voyez, sont à mettre au compte d'une organisation encore insuffisante de la part de nos hôtes.

Robert BORNECQUE

## CONFÉRENCE DE L'ATELIER TOURNESOL : 16 NOVEMBRE

Il est décidément bien difficile d'annoncer à coup sûr une activité ! L'amphithéâtre dûment retenu par Madame Favre à notre usage s'est révélé, dix jours avant la conférence, déjà occupé ! Suite d'une erreur de la gardienne. Il a fallu en hâte trouver un autre point de chute, mettre une note dans le journal et afficher un avis rue Général Marchand. Certains ont eu le désagrément de devoir effectuer une traversée supplémentaire de Grenoble. Nous les prions de bien vouloir nous excuser, bien que nous ne soyons pas responsables (ni coupables) de cet incident, qui n'a fait que nous procurer un surcroît de souci.

Il est difficile aussi (mais plus agréable !) de résumer la riche conférence que nous ont donnée deux spécialistes des cadrans solaires venus de l'Association Tournesol qui siège à la Casamaure. On nous présenta d'abord les "méridiennes", petits cadrans solaires qui ne fonctionnent qu'à midi et qui servaient à régler les montres à une époque où il n'y avait pas de radio pour diffuser l'heure exacte. Ces "méridiennes de temps moyen" se présentent sous forme d'un cadre vertical sur lequel est tracée une sorte de 8. L'ombre du style coupe à midi, selon le jour de l'année, un point de la courbe. L'institution en 1885 d'une même heure légale dans toute la France (rendue indispensable à cause des chemins de fer), supprima le rôle des méridiennes. Plusieurs sont encore visibles à Grenoble. Le cadran solaire quant à lui indique toutes "les heures claires" grâce à son style dont l'extrémité aplatie est percée d'un trou dont le rayon traversant parcourt le cadran et indique l'heure solaire. Des courbes ou des tables, variant selon le lieu, permettent de faire la correction pour connaître l'heure légale. Peints sur un enduit de chaux, les cadrans solaires sont à la fois nombreux et fragiles : les ravalements de façades en font disparaître chaque année un bon nombre. Après avoir fait l'inventaire des cadrans solaires des Hautes-Alpes, l'Atelier Tournesol effectue celui de l'Isère et restaure certains d'entre eux : un de ses membres, expert en mathématiques, reconstitue si besoin est les lignes du cadran, tandis que d'autres réparent l'enduit et ravivent les couleurs. On trouve dans l'Isère des cadrans d'un intérêt historique certain, ceux par exemple qui sont datés des années révolutionnaires. On peut espérer, à la fin de la phase de recherche, la publication d'une liste des cadrans solaires avec leur localisation précise et la reproduction des plus beaux d'entre eux, ainsi qu'un répertoire des devises qui les accompagnent généralement.

Robert BORNECQUE

## Vie de l'Association

**ADRESSE :** 5, place Sainte-Claire, 1<sup>er</sup> étage à droite (derrière la halle) - Code B 145

**COTISATION :** 60 F minimum - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

**PERMANENCES :** Mardi de 15 heures à 17 heures

**PROCHAINES ACTIVITÉS :** VENDREDI 22 JANVIER : Conférence par Michel COLARDELLE, à 18 heures Amphithéâtre 6, rue Général Marchand.

MERCREDI 17 FÉVRIER : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
à 17 heures, Salle des Concerts.

UN SAMEDI DE MARS (date à fixer) : VISITE DE VOREPPE.

**PENSEZ A VÉRIFIER D'ÉVENTUELS CHANGEMENTS EN REGARDANT LE JOURNAL. MERCI.**